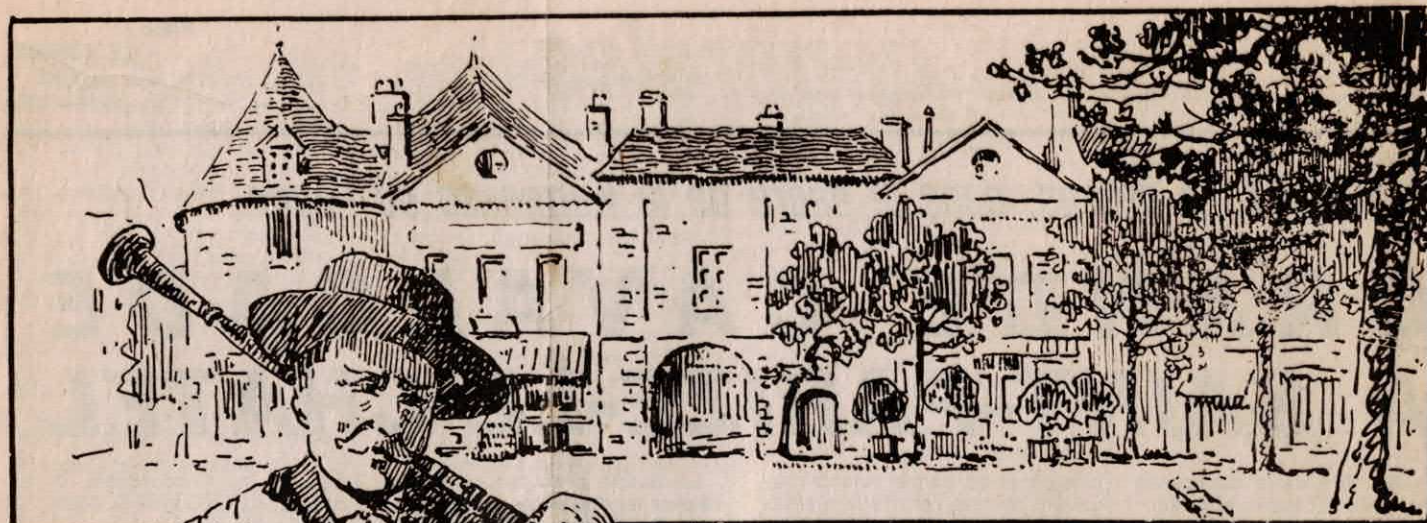




Le MORVAN

JUIN 1979

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre »

Joseph PASQUET

NOTRE PAGE

Les textes proposés pour la page du Morvan qui paraît chaque fin de mois, devront parvenir, si possible, en deux exemplaires, avant le 10 de chaque mois, au responsable, M. Marcel Barbotte, La Comaille, 71400 Autun (tél. (85) 52.15.35).

NOTRE BULLETIN

Toutes communications concernant le Bulletin de l'Académie du Morvan, notamment pour l'envoi des fascicules déjà parus, sont à adresser au directeur de la publication, M. Marcel Vigreux, à Menessaire, 21340 Liernais.

Quand Saint-Brisson changeait de nom sous la révolution

Nous devons aux investigations de notre secrétaire, M. Joseph Roblin, communication de cet extrait du Registre des délibérations du Conseil général de la commune de Saint-Brisson (canton de Montsauche), que nous reproduisons avec l'orthographe du document original :

« Séance publique et permanente du trente Nivose, l'an deux de la République Française une et indivisible, à laquelle ont assisté les citoyens Joseph Houdaille, maire ; Dominique Garnier, Brice Robbe, Pierre Garnier, Jean Joyot, Léonard Dupard, officiers municipaux, et Jean Meugnier, agent provisoire de cette commune ; Dominique Barat, Jean Naudin, Lazare Champenois, Jean Chopard, Martin Jacquot, Jean Bon, Jean Gadot, Joseph Meugnier, Claude Joyot, Emiland Cordin et Lazare Barat, notables.

« Un membre témoigne son étonnement d'entendre encore nommer cette commune Saint-Brisson, et dit :

« Depuis longtemps, vous avez publié la loi qui autorise les communes à changer les noms propres à rappeler le souvenir de la féodalité et de la superstition, et cependant vous n'avez pas encore proffitté du bienfait qu'elle vous présente.

« Oui, l'agent national provisoire pour cette commune,

« Considérant que l'erreur ayant fait place à la vérité, les préjugés à la raison, la philosophie à la superstition,

« Considérant que dans un siècle de lumière, il ne doit rien exister qui puisse en ternir l'éclat,

« Considérant que le nom de Saint-Brisson est propre à rappeler aux âmes faibles le souvenir de l'ancienne superstition,

« Considérant enfin que les progrès de la raison et de la philosophie dans le département étant l'ouvrage du montagnare Fouché, pour en perpétuer à jamais le souvenir et payer le tribut de reconnaissance que mérite cet ami du peuple, la commune doit s'honorer du titre glorieux de porter son nom.

« Le Conseil général arrête que la commune portera dorénavant le nom de Brisson-Fouché, que copie du présent sera transmise dans le plus court délai à l'administration de Chinon-la-Montagne (1), qui demeure installée priée de l'appuyer de tout son crédit auprès de la Convention.

« Fait et arrêté dans la chambre commune, les jour, mois et an que ci-dessus ».

Suivent les signatures de Houdailles, maire (2) ; B. Robe, D. Garnier, P. Garnier, L. Dupard, Meunier, agent national ; J. Lambert et Lagneau, secrétaire.

(1) Château-Chinon.

(2) Joseph Houdaille, prêtre assermenté à Saint-Brisson en remplacement d'un curé réfractaire qui émigra, premier maire de la commune, démissionne de ses fonctions de curé au début de l'été de l'An I. Est néanmoins compris dans l'arrêté du 24 Ventose An II, de Lefiot, représentant du peuple, en mission dans la Nièvre, qui éloigne les prêtres du district de Chinon-la-Montagne à six lieues de leur commune. Houdaille est donc contraint d'abandonner ses fonctions de maire. Par ailleurs, quoique sans fortune, avait fait des acquisitions importantes de biens des émigrés.

Au secours de la liberté

Avril 1943 : la France subit l'occupation de l'armée allemande.

Pourtant, le 19 du même mois, vers une heure, six jeunes parachutistes de l'Armée britannique, parmi lesquels leur chef Hugh Dormer, du 2^e Bataillon Blindé des Gardes Irlandais, « sautèrent » avec tout leur matériel, sur les collines boisées dominant le petit village de Barnay situé aux confins des départements de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or, à une vingtaine de kilomètres au nord d'Autun.

C'était le début d'une opération dirigée par le Service des Opérations Spéciales Britanniques et dénommée « Sculion », en français « Marmiton ».

L'objectif de cette mission était de paralyser l'activité industrielle d'établissements travaillant pour l'autorité d'occupation.

Dans le cas actuel, je cite « Ordre était donné de détruire la mine de Schiste Bitumineux et la raffinerie se trouvant près du Creusot, la seule de ce genre travaillant pour les Allemands ».

Le succès de l'opération devait pouvoir ainsi supprimer l'approvisionnement en carburant de plusieurs divisions blindées opérant en Russie et en Afrique du Nord.

L'activité de quelque deux mille ouvriers travaillant nuit et jour serait ainsi arrêtée.

C'était à notre avis une évaluation exagérée de la capacité de production en carburant de cette usine dite « des Telots », située à cinq kilomètres au nord de la ville d'Autun et appartenant à ce moment à la Société Minière des Schistes Bitumineux dépendant elle-même du Groupe Pechelbroum.

Une première tentative abandonnée

La prise de contact avec le sol de l'équipe de destruction se fit dans des conditions difficiles réduisant sérieusement, dès le début, les chances de succès. Ce fut seulement, le même jour, vers midi, que les garçons purent se

plaire, la direction du Sud. L'approche de l'usine demanda deux nuits à Hugh Dormer et à ses trois camarades.

La progression vers Cordesse-sur-Moulin-l'Orme se fit lentement, soit par la route, soit à travers les champs ou les prés pour éviter les endroits habités. Le poids des sacs, les conditions climatiques détestables, les repas pris pendant la journée, au hasard, dans les bois, ou dans les haies éprouvèrent beaucoup les jeunes parachutistes. Arrivé à proximité de l'objectif désigné, Hugh Dormer, après avoir dissimulé sa petite troupe dans un bois, se prépara à reconnaître l'usine.

Ce fut pour admettre au bout de deux nuits d'investigation, la difficulté, même l'impossibilité d'y pénétrer sans donner l'alerte au service de sécurité. Une clôture métallique de trois mètres de hauteur formait une enceinte impossible à franchir par le personnel muni des charges de destruction.

De plus, ce qui était important, les fils de cette clôture ne pouvaient être coupés avec les cisailles de service. La seule solution possible à envisager était d'essayer de passer par une porte située dans le périmètre de l'usine, porte dont la surveillance, jumelée avec celle de la voie ferrée, était assurée par des gardes ou des patrouilles.

Au cours de sa deuxième nuit d'inspection, le contrôle parut à Hugh Dormer avoir été renforcé et les gardes mis en état d'alerte. Avec la pénurie de nourriture, qui maintenant se révélait comme étant un minimum pour regagner Paris, il fut décidé que l'attaque serait suspendue et l'opération abandonnée. Tout le matériel fut enfoui dans des fosses.

Une longue préparation

Par groupe de deux, les garçons rejoignirent la capitale, lieu de leur rassemblement et, plus tard, l'Angleterre, en traversant après maintes péripéties, les Py-

s'adressait en français aux ouvriers rassemblés en prenant comme titre « Les forces de la Liberté ». **Ne bougez pas, ne parlez pas, nous avons un travail à faire. Il faut nous aider. L'usine va sauter dans dix minutes. Nous sommes vos amis. L'Allemand, c'est notre ennemi commun. Ce sont des charges, de la dynamite. Ne touchez pas. Avertissez vos camarades et partez loin d'ici. N'oubliez pas les ouvriers là-haut. Gardez votre foi. L'heure de la libération est proche.**

Les crayons ayant été réglés et le personnel en poste prévenu, les six hommes disparurent dans la nuit. Ce travail avait demandé un minimum de temps, car l'entraînement en Angleterre avait été spécialement axé sur la rapidité d'exécution. Les charges firent explosion les unes après les autres à de courts intervalles et dans l'épaisseur de la nuit, on put voir une boule de feu qui flotta un moment dans l'air au-dessus des batteries. Dans l'instant, aucune poursuite ne fut engagée, mais il s'ensuivit une confusion à peu près générale.

Personne ne fut atteint et, à vrai dire, les dégâts occasionnés à l'installation ne furent pas excessifs. Dans l'ensemble, les piliers des batteries résistèrent et si des réparations furent nécessaires les jours suivants, la marche productive de l'huile brute ne subit aucun arrêt, malgré peut-être un léger ralentissement pendant quelques jours. En définitive, tout fut remis en état assez rapidement.

Les six garçons reprirent le chemin des forêts. Ils récupérèrent leurs sacs de tourisme déposés le long d'un sentier et se reposèrent dans une clairière pendant la journée du lendemain.

Revenus à leur point de départ, ils décidèrent de se scinder en deux groupes, le premier de quatre hommes qui, par groupe de deux, prit la direction de Paris, en empruntant la route directe. Nul ne les revit.

Hugh Dormer, par contre, avec le dernier garçon, malgré une si-

Deux académiciens

Un excellent "courrier" du Parc Régional du Morvan

du Morvan à l'honneur

J'ai le plaisir d'annoncer aux Académiciens du Morvan et à tous nos amis la promotion de Marcel Barbotte, directeur de la Page du Morvan, et de Jean Séverin, vice-chancelier de l'Académie, au grade de chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

Les insignes de cette distinction ont été remis le 16 juin dernier, à Château-Chinon, à Marcel Barbotte par M. Roger Denux, et à Jean Séverin par M. le directeur régional des Affaires culturelles, à l'issue du déjeuner qui clôturait l'assemblée générale des Auteurs de Bourgogne, qui s'était tenue à

la Maison des Jeunes sous la présidence de M. Lucien Héraud.

Nous connaissons tous la qualité et la vérité de leurs œuvres, qu'il s'agisse de romans, d'articles ou de conférences dont beaucoup traitent directement ou indirectement du Morvan, et contribuent ainsi à la défense et à l'illustration de notre Vieux Pays.

Que nos deux amis sachent donc notre joie et reçoivent nos fraternelles félicitations.

D^r L. OLIVIER
Chancelier

Un retard inhabituel a été apporté à la parution de notre précédente page. La raison en est la place importante prise dans les journaux, le mois dernier, par la campagne pour les élections à l'Assemblée européenne. Nous tenions à rassurer ceux de nos lecteurs qui s'étaient inquiétés à ce sujet.

Nos vieux draps de chanvre

Avant que ne fut industrialisé le tissage du coton, on cultivait encore le chanvre, au moins jusqu'à la guerre de 1914, dans la plupart des petites fermes de notre Morvan. On utilisait la filasse de sa tige, à faire nos draps de lit et les chemises, très fraîches en été, des grandes personnes.

Bien des étapes séparaient les semis du chènevis, sa graine, de l'emploi de la toile de chanvre.

Très gourmand d'engrais azotés, le chanvre se cultivait dans une terre riche, profonde et bien préparée, abondamment amendée de fumier de ferme.

Mes parents pratiquaient le semis — une dizaine d'ares, à l'époque une boisselle — fin avril ou début mai, afin que les jeunes pousses fussent à l'abri des gelées tardives.

Nous le semions d'ordinaire dans une ouche recevant une partie des égouts de la ferme.

Plante dioïque, le chanvre dont la tige ressemble à celle d'une grande ortie, devait être arraché en deux temps, le mâle — ainsi disait-on — courant août, et la femelle, quelques semaines plus tard.

Séché et lié en bottes de la grosseur de la tête, il était ensuite complètement immergé dans un « crot » ou dans un étang, toutes bottes fixées les unes aux autres et formant une espèce de radeau bien lesté : on le faisait « aiser ».

C'était le rouissage, opération qui durait plusieurs semaines et avait pour but de séparer la filasse de la partie ligneuse de la tige.

Retiré de l'eau, les bottes détachées les unes des autres, puis écartées en formation conique autour d'un piquet, le chanvre séchait, parfois mal, sous un nostalgique soleil d'automne. Mes parents étaient alors obligés d'en terminer le séchage, au four à pain, deux jours après la cuisson de la fournée.

Alors pouvait commencer le teillage à la veillée, qui mérite un développement spécial. C'était une

lourde corvée pour mes parents. Par contre, c'était, pour nous, enfants, une grande joie, surtout quand venaient veiller avec nous, de vieux amis du village voisin, accompagnés de leur dévouée « servante » qui gagnait alors 25 F par an !

Aussitôt la soupe mangée, papa allait chercher dans la « Vieille Chambre » une botte de chanvre (une pognie). Il s'imposait, avec maman, de teiller cette botte dans la soirée.

Le travail consistait à casser la filasse, couleur bise, que l'on recueillait en son milieu, à l'aide du majeur de la main gauche : travail paraissant compliqué, mais en réalité très simple.

La tige ligneuse, la chènevotte, nue et blanche, maintenant, était jetée en vrac sur le carrelage. Nous, les enfants, nous ne participions pas à ce travail, mais nous jouions à des jeux parfois dangereux.

Nous nous asseyions sur les chènevottes, comme sur une litière. Nous en saisissons une, longue de préférence.

Nous l'allumions à la flamme nue de la lampe et nous la faisions tourner en feu, comme une longue allumette. Ou mieux, nous fendions l'une des plus grosses tiges sur quelques centimètres de longueur et nous plaçons entre les deux parties de la fente, pour la tenir ouverte et tendue, un fragment de chènevotte que nous allumions en son milieu. Dès que la combustion s'avancait, la baliste improvisée projetait en direction imprévisible, un dangereux boutefeu. L'expérience ne durait pas : la sentence serait intervenue sans délai. A l'époque, on admettait difficilement la contestation, fût-ce avec des parents les plus doux et les plus compréhensifs.

La fibre du chanvre, alors grossière, était affinée par un « peigne » pour qu'il soit possible ensuite de la filer au rouet.

C'est maman qui se livrait à ce travail, au cours, après le teillage,

des longues veillées d'hiver.

Transformé et torsadé en écheveaux, à la manière d'une queue de cheval, puis, par la suite, pelotonné, le fil était alors transporté dans un grand sac et à dos d'homme, chez le brave paysan-tisserand du pays.

J'ai assisté moi-même au tissage de la toile, en l'é d'une aune (1,18 m) par notre courageux artisan. Après sa longue journée de culture, il passait ses veillées à actionner son vieux métier à pédales. Demandons-nous combien d'heures il pouvait travailler dans sa journée !...

Que de temps et de patience il fallait à ce consciencieux tisserand, éclairé dans son réduit, par une simple lampe à huile fumée, à passer et repasser sa navette, entre les deux plans de fils se croisant à chaque coup de pédale !

Il ne se plaignait cependant pas. Aucun signe d'énervement n'apparaissait sur son visage. Pour lui, ce n'était pas un travail ingrat et rebutant. C'était « son travail ».

On constate aujourd'hui que nos ancêtres pouvaient faire à la main, ou avec des outils rudimentaires, ce que nous fabriquons actuellement avec des machines perfectionnées, plus rapidement, certes, mais pas toujours avec le même fini et la même solidité.

GLOSSAIRE

Une ouche : *parcelle de terre très fertile, voisine de la ferme.*

Plante dioïque : *plante comportant des fleurs mâles et des fleurs femelles sur des pieds différents.*

Un crot : *petit bassin aménagé dans une prairie, en vue du lavage ou de la boisson du bétail.*

Aiser : *rouir, action de séparer la filasse du chanvre de sa partie ligneuse.*

Une pognie : *une poignée, une petite botte.*

Une baliste : *machine lance-projectiles.*

Un peigne : *ouvrier qui affine les filasses de certaines plantes textiles.*

Un brochure de 26 pages, dont la couverture représente le village de Saint-Brisson vu depuis la Maison du Parc, constitue le premier fascicule pour l'année 1979 (n° 19 de la série), enrichi de nombreuses et belles illustrations.

Dans une présentation liminaire, M. Paul Flandin, président du Syndicat Mixte du Parc Régional, souligne que ce numéro est consacré à l'histoire de la Maison du Parc à Saint-Brisson. Il rappelle également les objectifs déjà atteints par le Syndicat Mixte, indique ses espoirs nouveaux et les difficultés auxquelles il devra faire face.

« Je souhaite, dit-il en terminant, que ce contrat permette une meilleure information auprès de ceux qui s'intéressent à notre activité, et que les visites dans le Parc du Morvan, et à sa maison de Saint-Brisson, soient de plus

en plus nombreuses ».

On trouvera dans ce fascicule un historique de la Maison du Parc, dû à la collaboration de M. J. Roblin et de M. Marcel Vigreux, directeur d'Etudes et de Recherches au Parc, qui traite également de « La chaumière morvandelle, témoin d'une civilisation ».

M. Jean-René Suratteau, doyen de la Faculté des Sciences Humaines à l'Université de Dijon, rappelle ce qu'est le Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Occupation et la Résistance dans le Morvan, et M. Jacques Canaud, professeur agrégé, consacre une étude très approfondie à l'évolution générale de la structure des maquis en Morvan.

Un numéro qui, par sa substance, apporte une contribution importante à l'histoire et à la connaissance de notre région.

Nos confrères publient...

Regards
sur J.-L. Gérôme

par Henri RAMEAU

A l'occasion du centenaire de l'Association des élèves du lycée Jérôme, à Vesoul, M. Henri Rameau, maître-assistant à la Faculté de Droit de Dijon, a évoqué avec beaucoup de sensibilité la vie et l'œuvre du peintre et sculpteur Jean-Léon Gérôme (1824-1904). Le rappel de son enfance à Vesoul, ses années d'apprentissage, ses premières œuvres, la notoriété qu'il s'est acquise comme peintre de l'histoire, peintre animalier, portraitiste et sculpteur, font l'objet d'une plaquette où une part importante est consacrée à l'illustration : portraits, autographes et reproductions de quelques œuvres maîtresses de cet artiste qui s'était acquis une renommée internationale.

(L'Imprimerie du Château, à Gy)

Simple contes
des villages

par Henri DUCROS

M. le D^r Henri Duclos, de Saint-Honoré-les-Bains, vient de publier le recueil d'une quinzaine de « Simple contes des villages ». Il y a quelques mois, notre page avait reproduit deux de ces récits (« Un si petit miracle » et « Des cornes pour un passage ») dont il avait bien voulu nous donner la primeur.

On retrouvera dans ce recueil d'une lecture agréable et facile, le même style alerte, souriant et malicieux qui donne tout leur charme à ces histoires toutes simples, contées tout simplement, et imprégnées des senteurs de notre terroir.

(Aux Editions Delayance, à La Charité-sur-Loire. En vente au prix de 30 F dans les librairies de la région, ou chez l'auteur, D^m Henri Duclos, 14, rue J.-Doniaux, 58360 Saint-Honoré-les-Bains).

(Haute-Saône) a présenté dans une édition soignée cette plaquette, dont nous ignorons si elle est commercialisée, mais que l'on pourra sans doute demander à son auteur, M. Henri Rameau, 3, place du 11^e Chasseur, 70000 Vesoul).

IMAGE DU MORVAN

Un Morceau granitique d'un massif ancien,
Une montagne de bassin sédimentaire,
Un temps rigoureux et peu humanitaire,
Un homme rude, un seul logis pour bien.

En dessous de l'escalier, le gîte du chien,
La toiture en ardoise peut vous plaire
Si elle ignore la tuile suicidaire
Conserve contre la neige l'auvent aérien.

Tes prés, tes pierres, tes haies comme bocage
Et la Morvandelle dans un autre âge
Sans un train à regarder avec suffisance.

Tes bois de feuillus menacés de sapins,
Ton eau captée par Paris, échange malsain,
O Morvan, défends vite notre enfance !

G. GUDIN DE VALLERIN

En bref... En bref...

Rappelons que l'assemblée générale annuelle de l'Académie du Morvan se tiendra le samedi 7 juillet, à 9 heures, à l'ancienne mairie de Château-Chinon (cinéma). Elle sera suivie d'une conférence de M. Bugnon, professeur à la Faculté des Sciences de Dijon, qui traitera de « La Flore en Morvan », avec projection de diapositives.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité de Château-Chinon et, à 13 heures, un déjeuner confraternel réunira les parti-

cipants à l'Hôtel du Vieux-Morvan.

..

Du 8 au 11 août prochain, « Lai Pouélee », Association pour l'expression populaire en Morvan, organise un stage de musique traditionnelle à Saulieu. Trois ateliers : violon, vielle, accordéon, et deux niveaux pour chaque instrument. Tous renseignements auprès de M. G. Chaventon, Bellevue, 21210 Saulieu.

De retour dans son pays, après une période de repos, Hugh Dormer ne retourna pas à son corps d'incorporation, mais fut désigné pour tenter, à nouveau, la destruction de l'usine de Schiste Bitumineux de l'Autunois, bel exemple de la ténacité britannique. L'opération fut préparée avec soin sous le nom de « Sculion II », elle se déroula pendant la lune du mois d'août 1943. L'équipe de six hommes subit pendant trois semaines un entraînement intensif. La plus grande partie de l'instruction s'effectua pendant la nuit pour familiariser les exécutants à leur tâche nocturne.

Ils se reposaient pendant le jour. Ce fut en Ecosse, à proximité d'Edimbourg, dans une usine de Schiste Bitumineux utilisant des appareils de pyrogénéation semblables à ceux employés à l'usine des Télots, que le groupe suivit un cours de reconnaissance industrielle. Ce cours avait pour but la mise au point de la progression à travers l'installation, la désignation des maîtres piliers supportant les appareils à attaquer et à les faire sauter, si la surveillance ne se révélait pas trop étroite. La pratique du parachutage s'améliora par des exercices dans le comté de Gloucester, sous des vents en général violents et par des nuits très obscures.

Le 16 août, un avion Halifax décolla du même aérodrome qu'au mois d'avril, dans les Midlands et emporta le groupe vers la France. Qui aurait pu prédire que sur les six hommes qui montaient dans l'avion cette nuit, quatre étaient déjà marqués par la mort et ne reviendraient jamais.

Quatre jours auparavant, un parachutiste envoyé en éclaireur reconnu, prépara et balisa un terrain pour assurer un atterrissage normal. Ceci lui permit, en outre, de se mettre en relations avec les cultivateurs voisins et de se rendre compte de leur état d'esprit, en vue de leur demander, si nécessaire, une aide éventuelle.

La prise de contact avec le sol s'effectua sans incident, toujours dans la région, à proximité de Barnay. Après le regroupement du commando et le rassemblement du matériel, un peu dispersé dans les champs et les bois avoisinants, les premiers travaux d'organisation commencèrent, suivis des travaux de préparation d'approche et de reconnaissance qui demandèrent plusieurs jours.

Le 22 août, vers 21 heures, au milieu d'un brouillard épais, le commando au complet prit la direction de l'usine. Chaque homme était porteur d'un masque pour éviter d'être reconnu. Personne ne devait parler anglais. Ayant cisailé les fils métalliques de la clôture, à proximité des terrils, le groupe put se rapprocher facilement des trois batteries de pyrogénéation qui renfermaient chacune quarante cornues.

Peu de dégâts

Quatre hommes placèrent les cordons et les charges autour des six piliers centraux des batteries. Pendant ce temps, Hugh Dormer

s'efforça de dépister, en traversant le Morvan, les patrouilles et les chiens policiers lancés à sa poursuite. Souvent, depuis la crête des montagnes, les deux fugitifs aperçurent dans le lointain les deux terrils de l'usine qu'ils avaient essayé de détruire.

Nombreuses furent les péripéties de ce voyage de plusieurs jours, marqué par les incidents qui accompagnèrent l'accueil plus ou moins circonspect ou réticent de certains villageois ou fermiers auprès desquels ils durent s'adresser pour pouvoir subsister.

La route les conduisit par Lucenay-l'Évêque, Cussy, La Petite-Verrière, Roussillon, Arleuf, jusqu'à Château-Chinon. Là, un car leur permit d'atteindre Nevers, puis un train d'arriver à Paris, centre d'accueil où une organisation spéciale les dirigea vers l'Espagne ; au mois de septembre 1943, ils furent de retour en Angleterre.

La volonté de revoir leur pays triompha des moments de désespérance et de toutes les embûches dressées sur leur chemin.

Un demi-succès cher payé

Il faut rappeler ici qu'un mois après, le 22 septembre 1943, à cette même époque, l'Oberleutnant Merck, à la tête d'une escouade de la Gestapo, commença la série d'arrestations qui devaient aboutir à la destruction du réseau de renseignements « Alliance » dans l'Autunois.

La guerre toutefois, n'était pas terminée pour Hugh Dormer. Il reçut au début de l'année 1944 la « Distinguished Service Order », médaille pour officier, et il rejoignit son ancien escadron.

Il trouva une mort glorieuse le 29 juillet, sur le sol français, dans le bocage normand, à proximité de Caumont. Son cadavre fut retrouvé près de l'épave de son char d'assaut. Inhumé au bord de la route avec ses camarades tombés auprès de lui, un fermier voisin s'offrit pour entretenir les tombes.

Grâce à ses « journaux », Hugh Dormer a exprimé les sentiments profonds qui l'animaient. Il eût la claire vision de l'avenir et de la mutation profonde des nations au cours des prochaines décennies. Malgré le danger encouru dans ses entreprises en territoire occupé, il rejoignit toujours son pays natal, grâce, peut-être à son adresse, à sa chance, mais aussi à son courage, car il savait comme nous « qu'il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage ».

Gaston LASSUS

P.S. - Qu'il me soit permis, à la fin de cet article, de remercier vivement M. John Bunting pour les renseignements qu'il a eu la grande amabilité de me communiquer. Ceci m'a permis de retracer un événement lié à l'activité de l'usine des Télots, événement qui, par suite des circonstances dues à l'occupation, demeura presque ignoré.